

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPECES
A ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

Dans ce numéro

L'AFEDA—40 ans d'histoire

L'Ambroisie trifide et le
changement climatique

Le grand calosome, un
chasseur de chenille de
processionnaire ?

Gare aux tiques : tout savoir
sur la maladie de Lyme

L'AFEDA—40 ANS D'HISTOIRE

Actualité

L'Association Française d'Etude Des Ambrosies travaille activement depuis les années 80 sur l'étude et le suivi des ambrosies en France. Seule association Européenne spécialisée sur la question de la recherche pluridisciplinaire internationale concernant les ambrosies, l'AFEDA est à l'origine des 1^{er} comptes de pollen d'ambroisie dans l'air.

Le samedi 23 octobre 2021 s'est tenue l'assemblée générale de l'association à Lyon. Une réunion particulière **marquant la fin du mandat du Docteur Chantal DÉCHAMP**, médecin allergologue, en qualité de Présidente fondatrice de l'AFEDA ainsi que la **dissolution de l'association** qui existait depuis 1983.

Evaluer, comprendre et faire évoluer le regard des citoyens et de ses confrères sur la problématique des pollinoses a été le cheval de bataille de la carrière du Dr Déchamp. Personnellement engagée, elle a été le **porte parole de la cause dans de nombreux évènements**, jusqu'à l'international. Faisant sienne la vision de Léonard De Vinci, elle a su faire en sorte que « tout obstacle renforce sa détermination ». C'est un exemple de vie pour tous et sa personnalité nous encourage à donner le meilleur de nous-même dans la cause commune que nous poursuivons.

125 publications scientifiques, 39 années de récoltes et d'analyse des données issues de capteurs de pollen, 85 flash infos concernant divers sujets liés à l'ambroisie : ce ne sont que quelques chiffres qui étayent le fait que l'AFEDA a considérablement fait progresser la connaissance des ambrosies et de leurs pollens. Merci.



L'AMBROISIE TRIFIDE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sciences

Des chercheurs chinois ont évalués l'impact du changement climatique sur la répartition de l'ambroisie trifide, *Ambrosia trifida*. Selon leur modèle, la surface occupée par la plante pourrait augmenter de 20% et se déplacer vers le nord du pays¹.

Parmi tous les facteurs environnementaux, les précipitations et la température sont les critères favorisant le plus le déplacement de l'espèce, a respectivement 40% et 56%. **Les terres agricoles et les terrains à bâtir ont été identifiés comme les zones présentant le risque le plus élevé d'invasion par l'Ambroisie trifide.**

En France, cette plante est **majoritairement présente sur la partie sud du territoire**, mais l'extrapolation des résultats de cette étude convergent vers une colonisation de l'ensemble du territoire par l'Ambroisie trifide, un scénario semblable à la dispersion massive de sa cousine l'Ambroisie à feuilles d'armoise.

Pour rappel, **l'Ambroisie trifide pouvant atteindre jusqu'à 4 mètres de hauteur et produire jusqu'à 200 graines est une plante pionnière envahissante**. Elle se développe sur les surfaces mises à nu et s'adapte à tous les types de sols, elle peut donc être présente dans de nombreuses cultures, notamment de printemps. De plus, dans son aire d'origine, de nombreuses populations d'Ambroisie trifide sont connues pour être résistantes aux herbicides.

Tout nouveau foyer doit être donc géré rapidement pour éviter :

- des **coûts de gestion augmentés** jusqu'à plusieurs milliers d'euros (désherbage et travail du sol),
- la **réduction de rendement** dans les cultures de printemps—même pour une densité faible d'ambroisie — atteignant 13 % à 50%,
- la **perte totale de la récolte**, qui peut être rapidement atteinte,
- le **déclassement de la récolte** des cultures de printemps dû à présence de graines d'ambroisie.

Les membres du CNOPSAV consultés pour avis le 20/10/21 se sont dit unanimement favorables au classement de l'Ambroisie trifide au titre de la santé des végétaux au vu des impacts pour l'agriculture et de la dévalorisation foncière des parcelles polluées ; en évoquant la nécessité de l'indemnisation des agriculteurs par le FMSE en cas de sinistres. Ce classement dépend désormais d'une décision du ministre de l'agriculture.

Les chenilles de Processionnaires du pin et du chêne sont connues pour les risques sanitaires qu'elles causent tant aux humains qu'aux animaux domestiques, ainsi qu'aux dommages fait sur les forêts. Ces désagréments ne pourraient être plus qu'un mauvais souvenir, grâce à un insecte très coloré².

De 21 à 35 mm, le Grand calosome, *Calosoma sycophanta*, est reconnaissable grâce à ses couleurs bleutées métalliques très caractéristiques. Ce grand prédateur, présent dans les forêts de chênes et de pins, se retrouve fréquemment dans la strate herbacée des milieux strictement forestiers et sur les troncs d'arbres.

Prédateur du Bombyx disparate, *Lymantria dispar*, il a été introduit, au XX^e siècle, dans le sud de la France, en Corse pour lutter contre ce dernier. Selon l'INPN, en 2017, 141 données de présence sont recensées en France, la plupart se situant dans la moitié Sud du pays, proche du Bassin méditerranéen. En 2019 de nouvelles observations indiquent sa présence en Ile-de-France.

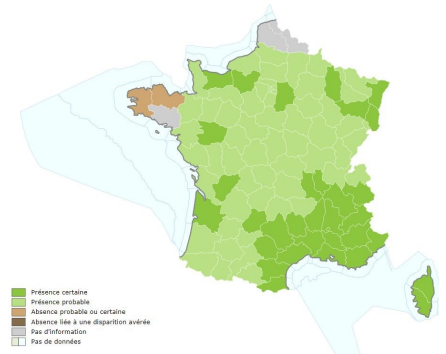
Hormis sa préférence pour le Bombyx disparate, il est aussi un bon prédateur de chenilles de Processionnaires du pin et du chêne.

On peut donc se demander s'il pourrait jouer un rôle d'auxiliaire efficace dans la régulation de ces chenilles qui posent à la fois des problèmes de santé publique et de sylviculture.

Sa pression de prédation sur *L. dispar* est reconnue, mais son impact sur les populations des deux espèces de processionnaires est difficile à évaluer et peu étudié. D'autant qu'il n'est pas le seul acteur d'une régulation de ces espèces. Une recherche plus régulière et un signalement systématique permettra de mieux suivre les variations des populations de cette espèce.



Grand Calosome, photo de Thomas Huntke.



Carte de répartition en France métropolitaine, INPN, MNHN & OFB

GARE AUX TIQUES : TOUT SAVOIR SUR LA MALADIE DE LYME

En France, chaque année, près de 50 000 cas de la maladie de Lyme sont diagnostiqués en médecine générale, dont près de 800 cas d'hospitalisations. Cette maladie est une infection non contagieuse causée par la transmission d'une bactérie à l'Homme, le plus souvent par piqûre de tique.³

Les tiques sont répandues partout en France, dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. **Les cas de contaminations sont plus fréquents du printemps à la fin de l'automne.**

Pour se protéger plusieurs règles sont à respecter :

- avant une activité en nature, **se couvrir les bras et les jambes** avec des vêtements longs ;
- après une activité en nature, **inspecter soigneusement son corps** à la recherche de tiques ;
- s'il y a une tique, **la retirer à l'aide d'un tire tique** ou d'une pince fine puis **désinfectez** ;
- après avoir été piqué par une tique, **surveiller la zone piquée pendant un mois**. Si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre, consulter un médecin rapidement.

Lorsqu'elle est détectée rapidement un traitement antibiotique suffit à enrayer la maladie. L'absence de traitement, peut causer des troubles articulaires, neurologiques ou cutanés.

Cette problématique concerne la lutte antivectorielle et ne rentre pas dans le cadre des missions de l'Observatoire.

Pour en savoir plus sur la maladie de Lyme, cliquez [ici](#).

Pour signaler la présence de tique rendez-vous sur [CITIQUE](#).

SOURCES D'INFORMATION

1. **Qian-qian MA & al.** Répartition géographique potentielle d'*Ambrosia trifida* au Xinjiang sous le changement climatique [J]. *Acta Prataculturae Sinica*, 2020, 29(12) : 73-85.
2. **Meriguet, Bruno & Lepri, Emma.** (2018). Présence de *Calosoma sycophanta* (L., 1758) en Ile-de-France (Coleoptera Carabidae). 74. 17-21.
3. **Santé publique France.** [Borreliose de lyme, la maladie.](#)

RÉDACTION :

Alexandra MARTIN
Marilou MOTTET
Alice SAMAMA



CONTACT :

espece-risque-sante@fredon-france.fr

Tél : +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)

EN BREF

- **4 novembre** : l'Observatoire, la Direction Générale de la Santé et FREDON Ile-de-France animeront un atelier sur **la gestion des impacts en santé humaine causé par certaines espèces à l'occasion des 11èmes Assises Nationales de la Biodiversité**.
- **9 et 10 décembre** : le RNSA organise ses journées d'études scientifiques à Angers, en partenariat avec la SAICO. **Une partie de l'après-midi du 9 sera consacré aux ambrosies**, l'Observatoire y fera une intervention. Vous pouvez vous inscrire : [ici](#).